

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES**

SÉANCE DU 20 JUILLET 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt du mois de juillet, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à dix-neuf heures trente, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de M. Pierre BIBOLLET, Maire.

Étaient présents : Mme Michèle FAVRE D'ANNE, M. Claude COLLOMB-PATTON, Mme Chantal PASSET, M. Gilles GOLLIET, Mme Nelly VEYRAT-DUREBEX, M. Stéphane DELÉAGE, Mme Amandine DUNAND, M. Pierre LESTAS, Maires-Adjoints,

Mmes Nicole LAURIA, Christine RUFFON, Muriel PÉRILLAT-dit-LEGROS, Brigitte VULLIET, MM. Karim CHALABI, Pierre BASTARD-ROSSET, Mmes Claire BARRIN, Élixa DE POORTER, Christine RODRIGUES, Catherine DUTEIL, M. Frédéric VAILLANT, Mmes Graziella POURROY SOLARI, Gaëlle VERJUS, Conseillers Municipaux.

Avait donné procuration : Mme Joëlle TIBURZIO, MM. Grégory BAERT, Sébastien ATRUX-TALLAU, Benjamin DELOCHE, Jean VULLIET, Rémi FRADIN, Conseillers Municipaux

Était excusé : MM. Stéphane BESSON, Conseiller Municipal.

Date de la convocation : 12 juillet 2023
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29
Présents et représentés : 28

Secrétaire : Mme Nelly VEYRAT-DUREBEX, Maire-Adjointe, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'elle déclare accepter.

--==0000==--

N° 2023/092 - SCHÉMA DIRECTEUR DES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE – DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT

Lors de la réunion de bureau communautaire de la CCVT du mardi 6 juin 2023, il a été convenu de désigner au sein de chaque conseil municipal un élu référent pour participer à la co-construction du Schéma Directeur des Activités de Pleine Nature (APN).

Dans le cadre de la concertation menée au printemps 2021 visant à définir la stratégie Espace Valléen 2021/2027, il est apparu nécessaire de réaliser un schéma directeur des APN à l'échelle de la CCVT.

Cette étude a pour objectif principal de mettre en place une meilleure gestion de la fréquentation des espaces naturels, supports de nombreuses activités de loisirs, ceci afin de limiter les conflits d'usage et les impacts sur les milieux naturels. Il sera également étudié la pertinence de développer des activités complémentaires.

Après consultation, le bureau d'étude ATEMIA a été retenu pour accompagner la CCVT dans l'élaboration de ce document. Après une phase de terrain (été 2023) et de consultation des acteurs locaux (automne 2023), le rendu est prévu pour le début de l'année 2024.

Un Comité de pilotage dédié doit être constitué pour suivre l'ensemble du projet et sera composé, à minima :

- d'un représentant de chacune des communes de la CCVT
- des Offices de tourisme, du Syndicat Intercommunal du Massif des Aravis (SIMA) et de la coordinatrice du projet IAM

.../...

- des principales structures proposant des activités de pleine nature
- de divers partenaires (Société d'Economie Alpestre, ASTERS, ...).

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
Par vote à main levée, à l'unanimité,

- **DÉSIGNE** Mme Nelly VEYRAT-DUREBEX en qualité de représentante titulaire au comité de pilotage des activités de pleine nature et M. Frédéric VAILLANT en qualité de représentant suppléant du dit comité de pilotage et ce pour la commune de THÔNES.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 21 juillet 2023

Le Maire,

Pierre BIBOLLET



POUR COPIE CONFORME

La secrétaire de séance

Nelly VEYRAT DUREBEX

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE 26 JUL. 2023 ET
PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE 27 JUL. 2023

THÔNES, le 27 JUL. 2023

Le Maire,

Pierre BIBOLLET

